DOSSIER DE PRESSE

Signature d'un Bail Rural à Clauses Environnementales et soutien à l'implantation d'un maraîchage biologique

Lundi 12 juillet 2021 à 14h

CONTACT PRESSE
Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

@Mulhouse_presse
mulhouse.fr/fr/espace-presse/

SOMMAIRE

03
Contexte

04
Appel à projet

05
Pourquoi signer un Bail Rural à Clauses Environnementales ?

06
Les acteurs et partenaires du projet

Depuis les années 90, la Ville de Mulhouse met en place des partenariats avec les agriculteurs locaux pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. La collectivité a ainsi acquis 200 hectares de terrain situés le long de la Doller pour préserver la ressource en eau, dont une parcelle de 5,6 hectares de terrain agricole à Reiningue.

Cette parcelle fait partie d'un ensemble de terrains situés à proximité de deux puits de captage en eau potable gérés par le service de l'Eau de Mulhouse. Pendant quelques années, le Service Jardins Publics et Espaces Verts de la Ville de Mulhouse a utilisé cette parcelle comme pépinière. Délaissée suite à son déménagement, la Ville de Mulhouse a souhaité réinvestir cette parcelle pour proposer un projet agricole qui protège la ressource en eau et respecte l'environnement.

C'est pourquoi, la Ville de Mulhouse a voulu permettre une activité maraîchère en agriculture biologique à faible impact environnemental qui s'intègre aux projets de relocalisation des circuits alimentaires portés par m2A (Mulhouse Alsace Agglomération).

Appel à projet

Pour répondre à cette demande, la Ville de Mulhouse a lancé en juillet 2018 un appel à projet, accompagné par l'association Terre de Liens Alsace. Le montant versé à Terre de Liens pour leur prestation est de 5 500 €HT dont 3 300 €HT pris en charge par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Cet appel à projet a permis à deux agriculteurs, Benoît Chaffner et Laurent Okoniewski, de mettre en place ce maraîchage biologique. Ce projet est accompagné par un collectif d'acteurs souhaitant apporter leurs compétences et leurs connaissances du territoire pour permettre à Benoît Chaffner et Laurent Okoniewski de construire un projet adapté aux attentes locales et aux conditions techniques de la parcelle.

Pour assurer la bonne gestion de ces parcelles, les agriculteurs choisis ont été liés à la Ville de Mulhouse par un Bail Rural à Clauses Environnementales. Créé en 2006, le Bail Rural à Clauses Environnementales permet au propriétaire du bien de prendre certaines dispositions afin que l'exploitation de son terrain soit toujours respectueuse de l'environnement. La loi précise que le preneur peut « appliquer sur les terres prises à bail des pratiques ayant pour objet la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des paysages, de la qualité des produits, des sols et de l'air, la prévention des risques naturels et la lutte contre l'érosion ».

Avec ce projet de maraîchage biologique sur la parcelle de Reiningue, la Ville de Mulhouse a ainsi pu signer son 1er Bail Rural à Clauses Environnementales. Elle a ainsi investi 45 000€ pour l'accompagnement et le soutien au développement du maraîchage biologique des deux agriculteurs. Elle compte ensuite développer ces nouveaux outils fonciers pour protéger la ressource en eau et préserver la qualité de l'eau de Mulhouse.

Pourquoi signer un Bail Rural à Clauses Environnementales ?

Pour la Ville de Mulhouse :

- Préserver la qualité de l'eau en développant un partenariat agricole et en soutenant de jeunes agriculteurs,

- Développer un modèle d'exemplarité en matière de protection de la ressource, pour une parcelle située le long de la rivière en zone partiellement inondable

- Reconvertir une ancienne pépinière en tenant compte des arbres plantés pour favoriser l'agroforesterie

- Créer une filière d'alimentation des cuisines des établissements scolaires et périscolaires de la ville de Mulhouse

Pour les agriculteurs :

- Aide à l'accès au foncier agricole pour de jeunes agriculteurs,

- Bénéficier de l'accompagnement de la collectivité et des acteurs partenaires afin de construire un projet adapté aux attentes locales et aux conditions techniques de la parcelle mise à disposition,

- Étendre leurs productions agricoles et répondre à la demande croissante de leur clientèle,

- Développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Les acteurs et partenaires du projet

• **La Ville de Mulhouse et le service de l'Eau de Mulhouse**

La Ville de Mulhouse est propriétaire foncier sur des zones de captage dont elle a la charge pour la gestion de l'eau potable. À ce titre, la Ville de Mulhouse a pu acquérir des parcelles agricoles sur les champs captants dans leur proximité immédiate et rapprochée, particulièrement le long de la Doller. Le service de l'Eau de Mulhouse gère les parcelles et contractualise des partenariats avec des agriculteurs pour l'entretien de ces parcelles, en cohérence avec les enjeux de protection de la ressource en eau.

• **Agriculteurs liés au Bail Rural à Clauses Environnementales**

Benoît Chaffner

Né en 1988 à Mulhouse, Benoît a baigné depuis son enfance dans le jardinage à grande échelle. Après ses études et son retour en Alsace, il retrouve la ferme familiale en friche et s'est découvert une véritable passion agricole en la remettant en l'état. En 2014, il obtient le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole « maraîchage Bio », créé un projet de restauration « de la graine à l'assiette » en 2015 et ouvre en 2017 le restaurant FOODLINK au centre-ville de Mulhouse. Ce n'est qu'en 2018, qu'il peut se consacrer pleinement aux jardins avec l'entraide de la famille Okoniewski pour la mise en culture des terres familiales de Schweighouse-Thann et des serres en location à Leimbach. La commercialisation se fait en vente directe au restaurant et sur différents marchés.

Laurent Okoniewski

Né en 1968, Laurent à repris la ferme familiale en 1994 située au 1 rue de Mulhouse à Reiningue. Cette ferme est en agriculture biologique depuis 1969 et combine plusieurs cultures, une activité d'élevage et la création de pain paysan issu de leurs propres céréales qu'ils vendent en direct. En 2005, Laurent s'associe avec sa sœur Jeanne-Marie et la ferme devient la société « Gaec ferme Okoniewski ». Pour les 15 ans à venir, la ferme cherche à stabiliser ses productions et à améliorer son rayonnement à Reiningue.

• **La commune de Reiningue**

Le conseil municipal de Reiningue soutient le projet d'installation en maraîchage biologique sur son ban communal. Le maire était impliqué dans la construction de l'appel à candidature. Il est prêt à développer des partenariats et sera à l'écoute des besoins du futur fermier.

• **Terre de Liens Alsace**

Terre de Liens est un mouvement associatif qui s'engage dans 20 régions françaises pour enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer et développer l'agriculture biologique et paysanne. L'initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne atypique. L'épargne et les dons du public perçus par les outils financiers de Terre de Liens permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens, pour préserver les fermes au fil des générations. Dans cette optique, le réseau associatif Terre de Liens accompagne également les communes et autres propriétaires fonciers pour faciliter le développement de projets agricoles biologiques et de proximité sur leurs territoires. Créée en 2010, l'association régionale Terre de Liens Alsace intervient dans différents domaines :

- l'accompagnement des porteurs de projets agricoles, notamment dans la recherche de foncier ;
- l'accompagnement des agriculteurs bio en fin de carrière et sans repreneurs en vue de préparer la transmission ;
- l'accompagnement et le suivi des projets de fermes faisant appel aux outils financiers de Terre de Liens, avec aujourd'hui deux projets en cours de finalisation ;
- l'appui aux communes et collectivités qui souhaitent développer des projets agricoles innovants sur leur territoire, notamment au travers de la gestion du foncier.

• **L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

En tant qu'établissement public du ministère en charge du développement durable, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a pour mission de contribuer à réduire les pollutions et protéger les ressources en eau et milieux naturels aquatiques de la Lorraine (Vosges et Meuse en partie), l'Alsace et d'une partie de la Champagne-Ardenne. Ainsi, elle est en lien permanent avec le service de l'Eau de Mulhouse et soutient financièrement le projet de son étude à sa mise en œuvre.